LE NUMERO 5 CENTIMES

L'Egalité
DE ROUBAIX-TOURCOING
Journal Socialiste Quotidien

LE NUMERO 5 CENTIMES

HUITIEME ANNEE. — N° 169

MERCREDI 18 JUIN 1902

ABONNEMENTS

	Trois mois	Six mois	Un an
Nord et Départements limitrophes	4 fr. 50.	9 fr.	18 fr.
Autres Départements	5 fr. 50.	11 fr.	22 fr.

RÉDACTION et ADMINISTRATION :
ROUBAIX, 146, Rue Saint-Jean, 146, ROUBAIX

ANNONCES
Les annonces sont reçues directement au Bureau du Journal et dans toutes les agences de publicité
ROUBAIX, 146, rue Saint-Jean, 146, ROUBAIX

AUJOURD'HUI, LIRE :

LA PAIX AU TRANSVAAL : Un discours de Dewet aux femmes boëres ;

—o—

LA CATASTROPHE DE LA MARTINIQUE : Nouveau désastre imminent. — Ecroulement prochain du Mont Pelé ;

—o—

TERRIBLE COLLISION DE NAVIRES : Deux cents victimes ;

—o—

L'AFFAIRE DU FRERE COCQ DEVANT LA COUR D'APPEL DE DOUAI : La Congrégation condamnée comme responsable ;

—o—

NOUVEAUX DETAILS SUR LE SCANDALE CLERICAL DE CLACEON : Scènes lubriques dans un bois. — Fillettes et satyre. — Le frocard en fuite ;

—o—

TERRIBLE ACCIDENT A AULNOY : Un homme brûlé vif dans son lit ;

—o—

TENTATIVE D'ASSASSINAT A CONDE-COURT : Deux coups de revolver tirés sur un homme.

Ceux qu'on oublie

Si nous avions besoin de fortifier encore notre foi socialiste et si nous conservions encore quelques doutes sur l'écroulement, inévitable et à bref délai, de tout le système capitaliste, il nous suffirait pour nous rassurer, de regarder avec quelle hâte fiévreuse, et quelle activité affolée, les défenseurs de ce système travaillent incessamment à réparer les lézardes, et à boucher les fissures qui se produisent à chaque instant, dans toutes les parties de l'édifice vermoulu. Les plus invraisemblables moyens sont proposés et adoptés pour prolonger encore l'existence d'un régime incohérent et rapiécé qui ne tient plus debout que par un prodige d'équilibre et qui semble n'attendre que le coup d'épaule final pour s'éparpiller au vent.

A ce point de vue, je ne sais rien de plus instructif et de plus salutaire à étudier, que la discussion qui s'est réouverte, ces temps derniers, au sujet de la question des sucres. On disait autrefois que du choc des idées jaillissait la lumière : Il faut croire que ceci ne constitue pas une règle absolue, et que, sur ce point au moins, la proverbiale sagesse des nations s'est trouvée en défaut, car en admettant, ce qui n'est pas prouvé d'ailleurs, que quelques-uns aient eu d'avance des idées à peu près nettes sur cette question, je suis persuadé que ces idées, après discussion, doivent être singulièrement obscurcies, tant on a mis de bonne volonté à brouiller les cartes.

La situation actuelle est celle-ci :

L'Etat fait payer au consommateur 65 centimes de droit environ par kilogramme de sucre ; puis, au moyen de certaines combinaisons, aussi savantes que compliquées, il rembourse au fabricant, de 20 à 25 centimes en moyenne par kilo livré à la consommation intérieure. Vous me direz peut-être qu'il aurait été au moins aussi simple de ne faire payer au consommateur que 40 ou 45 centimes du droit et de ne rien rembourser au fabricant. Evidemment, mais cela eût été simple, et naturellement cette idée ne valait rien, puisqu'elle pouvait venir à tout le monde.

Et puis on ajoute : Mais ces vingt-cinq centimes sont une prime au fabricant pour l'encourager à perfectionner son outillage industriel, de façon à tirer toujours plus de sucre des betteraves qui lui sont vendues, et pour qu'il puisse, ainsi les payer plus cher au cultivateur. C'est cette dernière phrase qui a fait passer tout le reste. Le cultivateur, lui, n'a vu qu'une chose : Vendre ses betteraves plus cher ? Mais parfaitement. Demandez-lui un peu aujourd'hui ce qui est advenu de cette belle promesse, et s'il s'est ressenti beaucoup de cette prime dont il devait profiter par ricochet ?

En 1884, ses betteraves contenaient de 4 à 6 % de sucre ; elles en contiennent aujourd'hui de 12 à 13 %, mais elles lui coûtent le double, en travail, en fumure et en fermage, et tout compte fait, on les lui paie à peu près au même prix qu'alors. J'ajouterai même que pour le cultivateur travaillant lui-même ses terres, et à plus forte raison pour celui qui exploite des terres à fermage, la situation est beaucoup moins bonne qu'en 1884. Sa petite ferme n'a guère prospéré depuis dix-huit ans, c'est vrai, mais il a la satisfaction, (si c'en est une !) de voir au bout du village, dans les dépendances de la sucrerie, s'élever des constructions vastes et pimpantes qu'irrévérencieusement il dénomme : les châteaux de la « Tare » ou de la « Densité ». Il a tout juste vécu, lui et les siens, c'est encore vrai, mais il doit être évidemment flatté de voir que, grâce à lui, le petit sucrier d'autrefois est devenu le châtelain millionnaire d'aujourd'hui.

Pour obtenir des betteraves toujours plus riches, le petit cultivateur a du, chaque année, dépenser le plus clair de son profit, en engrais coûteux et en graines de choix, engrais et graines que le fabricant lui a vendus avec, bien entendu, un honnête bénéfice. Aussi peu à peu, et par suite de ces fumures répétées, sa terre s'est trouvée tellement amendée, tellement améliorée, que tout naturellement, le propriétaire en a doublé le fermage, en fin de bail.

La plus-value des betteraves profite au fabricant, la plus-value de la terre enrichit le propriétaire du fonds : à l'artisan de cette plus grande richesse il ne reste rien... ou si peu !

Je vois donc très bien ce qu'ont gagné les fabricants et les propriétaires fonciers, à cette loi de 84 qui trouve de nos jours encore des défenseurs, plus convaincus sans doute que désintéressés, mais j'avoue que j'aperçois beaucoup moins clairement le bénéfice qu'en a retiré le cultivateur exploitant lui-même sa terre.

Par contre, le prolétaire des campagnes, fermier ou travailleur agricole a vu empirer sa condition déjà précaire. Mais celui-là nul ne le plaint, puisqu'il a toujours été entendu, jusqu'ici que le prolétaire du champ, comme le prolétaire de l'usine et du bureau, n'a d'autre raison d'être que le bénéfice qu'il rapporte.

Mais, on ne tarda pas à s'apercevoir que cette prime à l'extraction intensive, en faisant affluer les sucres sur le marché allait amener rapidement une énorme baisse des prix. Aussi, et pour que le bénéfice de cette combinaison ne s'égarât pas, même en partie, sur le consommateur, pour qu'il restât tout entier au fabricant, on se hâta de créer une seconde prime destinée celle-ci à contrebalancer l'effet de la première : Cette seconde prime n'est allouée qu'à la condition de ne pas employer certains procédés de fabrication par trop perfectionnés comme les appareils osmogènes. C'est ce que l'on appelle la détaxe de 14 % sur les mélasses destinées à la distillerie.

Pour obtenir de la première prime tout son effet utile, les fabriques de sucre avaient installé, à grands frais, des appareils spéciaux destinés au traitement des mélasses par le procédé de l'osmose, par lequel elles pouvaient en extraire jusqu'à la dernière parcelle de sucre, mais elles se sont bien gardées d'employer ces appareils, d'un entretien très coûteux, puisque l'Etat leur paye à peu près la valeur du sucre qu'elles consentent à ne pas extraire. On voit par là, le cas qu'il faut faire des allégations de ceux qui prétendent que la loi de 84 a surtout voulu encourager le travail national, puisque son principal résultat est, en somme, une entrave à ce travail. On conviendra bien qu'il eut été difficile d'imaginer un système plus contradictoirement compliqué.

C'est cette organisation qu'on trouve aujourd'hui surannée et déplorable, à tous les points de vue, et contre laquelle doivent s'élever avec énergie, tous ceux qui ne sont ni fabricants de sucre, ni propriétaires de terres affermées.

Il faut que définitivement soit admise cette doctrine, il est vrai nouvelle, que la loi ne doit pas être, toujours et quand même, subordonnée aux intérêts d'une seule catégorie de citoyens. Dans des questions de cette nature, ceux-là doivent avoir aussi voix au chapitre qui, jusqu'ici, ont été considérés comme quantité négligeable : Je veux parler du prolétaire rural qui produit à grands frais une matière première mal payée, et aussi du prolétaire des villes qu'on force à consommer un produit de première nécessité à des prix arbitrairement majorés.

D'ailleurs, les intérêts trop souvent opposés de ces deux grandes fractions du prolétariat, se trouvent, dans cette question, absolument d'accord : C'est ce que nous essaierons de démontrer dans un prochain article.

A. SORELLE.

COSTUME DANGEREUX

Voici du vaudeville et du meilleur. Un étudiant parisien qui se délasse longuement, le soir, de ses austères travaux de la journée a pour voisins deux époux divisés. L'homme est dur et maussade ; la femme acariâtre et disgracieuse. Elle a d'ailleurs passé l'âge où une femme a l'impérieux devoir d'être belle. Dans ce ménage, les disputes commencent de très bonne heure, dès le chant du coq, presque. C'est le moment où notre étudiant, fatigué par tant de besognes austères ou frivoles, goûte son meilleur repos. Il supporte donc mal ce bruyant voisinage, et l'autre jour, comme la querelle était plus ardente dans l'appartement d'à côté, il sauta de son lit en criant : « En voilà assez, à la fin ! »

Moins d'une minute après, il faisait son entrée chez ses co-locataires. Et la surprise de ceux-ci fut si vive qu'ils arrêtèrent tout net le cours de leur dispute. L'étudiant, en effet, n'avait pas pris le temps de se vêtir décemment. Il était en caleçon, et, par l'entre-bâillement de sa chemise de nuit, montrait aux deux époux une poitrine déjà velue.

— Monsieur, lui dit l'homme, il n'est pas convenable de se présenter chez les gens dans l'appareil où vous voilà.

— Il s'agit bien de ce qui est convenable et de ce qui ne l'est pas. Ecoutez-moi : vous menez chez vous un vacarme d'enfer. J'ai besoin de repos. Est-ce donc pour veiller qu'on se couche à Paris ? Vous allez me promettre de ne plus crier si fort.

— De quoi ! De quoi ! Est-ce qu'on n'est pas maître de causer chez soi à présent ?

— Vous appelez cela causer ?

— Zut ! à la fin.

L'étudiant entendit les derniers mots de son interlocuteur. Mais il ne le vit plus. L'homme était sorti, avait refermé la porte à clef et s'était précipité chez le commissaire de police qu'il ramenait peu de temps après, afin qu'il constatât... devinez quoi ? L'infidélité de sa femme, tout bonnement. Le pauvre étudiant avait beau se défendre : « Voyons, monsieur le commissaire, regardez madame et regardez-moi. Je suis jeune ; elle est mûre. Est-ce que nous faisons des amants assortis ? » Le commissaire, invariablement, lui répondait :

— Ah ! monsieur, à qui ferez-vous croire que le costume où je vous vois est celui d'un jeune homme chaste ?

Bref, il y a un procès-verbal ! Y aura-t-il divorce ? On aime à supposer le contraire. En tout cas, les auteurs gais ne se plaindront pas La vie leur apporte le point de départ d'une farce dont ils pourront faire trois actes qui leur vaudront, s'ils ont la main heureuse, au moins trois cents représentations.

GRIFF.

Atrocités russes

Que se trame-t-il donc à cette heure, là-bas, au formidable et tragique empire des tzars, qui perpétue à la lumière de notre siècle, le régime barbare d'une autocratie absolue, fondée sur une féodalité terrienne, non moins anachronique ?

Dans nombre de provinces agraires, notamment dans celles de Kherson, Kharkow et Poltawa, la famine soulève les populations, et il semble que des jacqueries s'apprêtent. C'est, d'ailleurs, presque partout la même effroyable misère. Il y a des villes envahies par des légions haves et loqueteuses de sans-travail, privés d'abri, clamant nuit et jour, leur détresse.

Et devant tant d'exaspérations et de dénûments, que fait-on en haut lieu ? Rien, sinon que prendre des ukases qui doivent mettre le feu aux poudres, comme ceux, par exemple, qui ont déchiré la charte de la Finlande et maintenant « violent la race dans sa langue, — ou bien, comme ce décret d'expulsion contre les juifs occupés dans les mines de fer et de charbon du gouvernement de Iekaterinoslav, qui va faire 50.000 victimes ?

Ce qu'on fait encore ? On prétend écraser par la force brutale, toute la poussée de sainte révolte qui, dans un parallèle mouvement occulte, arme les nihilistes de l'université en même temps que les révolutionnaires de l'usine et des chantiers, le bras et le cerveau ! On va jusqu'à fouetter de jeunes étudiantes nues et martyriser leurs vieilles mères ! Le knout est resté le dernier symbole du droit moscovite à cette heure. Les paysans sont bastonnés, et dans les geôles, il se pratique de si terrifiantes tortures que l'on voit des prisonniers politiques se laisser mourir de faim pour échapper à la cruauté, à la férocité de leurs gardiens !

Et tout cela se passe, tout cela nous arrive en douloureux et lugubres échos, avec des cris de désespoir, de haine, de rage et de malédiction, au lendemain des fêtes triomphales, où le président d'une république qui prétend entrer dans les voies de la démocratie, est allé fraterniser avec le potentat, responsable de toutes ces abominations !

Et sous le poids mortel de la paix armée, prisonnière des plus odieuses complicités, imposées par les alliances les plus monstrueuses, l'Europe assiste, impuissante, à tous ces crimes de lèse-civilisation !

Jaurès a eu raison de le clamer magnifiquement, l'autre jour à la Chambre : c'est au Socialisme qu'il appartient de sauver la cause même de l'Humanité.

Un jour viendra qui verra se lever enfin le prolétariat international, debout pour la lutte suprême de la justice et de la liberté !

Et qui sait si le signal attendu ne partira pas de la terre même qui aura bu le plus de larmes et de sang !

LETTRE DE BELGIQUE

(De notre correspondant parlementaire.)

Bruxelles, 16 juin.

ANTICLERICALISME

Les succès apparents remportés par les cléricaux, lors des dernières élections, ont donné un regain d'actualité au sein du Parti Ouvrier, à la question de tactique vis-à-vis de la religion.

Faut-il accentuer l'allure anticléricale de notre propagande ? Doit-on s'attaquer à la religion même et mettre sur le même pied le rationalisme et le socialisme ? Devons-nous rester cantonnés sur le terrain économique ?

Les avis sont partagés. D'aucuns soutiennent qu'il faut mettre la pioche à l'Eglise ; que sa puissance formidable est le principal soutien du capitalisme ; que notre lutte doit se porter aussi bien contre le dogme religieux, que contre le dogme économique. Qu'en un mot, notre propagande doit devenir antireligieuse.

D'autres estiment qu'il n'y a pas lieu de s'engager dans cette voie, surtout au moment où nous allons essayer d'entamer la paysannerie flamande, qui est croyante. Certes, le parti ouvrier doit être anticlérical ; mais son anticléricalisme doit être avant tout économique. Il faut montrer que le curé est l'allié des châtelains et des riches, et que la religion de Jésus-Christ est devenue la religion du capitalisme. Le socialisme ne peut cesser d'être la doctrine de tout le prolétariat, sans distinction de religions, ni de philosophie. Les partisans de cette conception de notre tactique rappellent cette parole caractéristique d'un paysan wallon : « Je suis catholique pour le ciel et socialiste pour la terre ».

Nous estimons qu'il y a toujours lieu de s'adapter au milieu, dans lequel on se trouve et d'approprier ses moyens de propagande aux tendances et à la mentalité des populations auxquelles on s'adresse.

LA LOI SUR LES JEUX

Nous avons il y a plusieurs mois, exposé la loi sur les jeux et rapporté les tribulations de cette loi, faisant le voyage de la Chambre au Sénat, et du Sénat à la Chambre.

Elle devait mettre fin en une large mesure aux escroqueries des ratsquoueères, tarir une source d'immoralité et empêcher que la classe ouvrière, corrompue par l'exemple des grands, ne se laisse contaminer par l'esprit du jeu. C'était suffisant pour que cette loi soit combattue par le gouvernement clérical. Celui-ci était d'ailleurs, dans l'occurrence, l'organe du roi. On sait que celui-ci protège ouvertement les tripots, qu'il ne se rend pas à Paris, sans risquer quelques louis aux courses d'Auteuil. Il était personnellement intervenu dans les débats parlementaires, pesant sur la conscience des membres des deux Chambres, pour entraver le vote définitif de cette loi ou au moins pour la mutiler de façon à la rendre inefficace.

Tous ces efforts furent vains ; le Sénat dut céder ; le gouvernement fut mis en minorité et la loi fut votée.

Pensez-vous que le roi s'est incliné ? Depuis de longs mois, cette loi attend sa signature ; elle n'est pas encore promulguée. Les critiques de la presse ne lassent pas la résistance royale. Et il y a quelques jours, la direction des tripots d'Ostende a annoncé par voie de circulaires que ses locaux resteraient ouverts toute l'année, c'est-à-dire que la loi ne serait pas promulguée.

La royauté, en s'associant à de pareils scandales et en affichant un tel mépris de la souveraineté du Parlement, ne peut que raviver le mouvement républicain.

NOUVELLES DIVERSES

C'est à Bruxelles que se réunira le Congrès international en faveur des Arméniens.

Vichy compte actuellement parmi ses hôtes notre cardinal-archevêque de Malines. Les pélerinages et les talismans, cela est bon pour les imbéciles. Quand notre archevêque, lui, se sent malade, il va faire une cure.

Notre fédération socialiste des sociétés coopératives compte prendre une part importante au congrès coopératif international de Manchester, qui se tiendra fin juillet.

On annonce que les poursuites, intentées contre le citoyen Pouille, député socialiste d'Ath-Tournai, pour avoir proféré des paroles subversives contre les gendarmes sont abandonnées.

Une grève importante semble devoir éclater aux ateliers de Baume-Marpent. Ceux-ci occupent plus de mille métallurgistes. La direction, ayant tenté d'imposer aux ouvriers une production plus grande, ceux-ci résistent. La Fédération nationale des Métallurgistes a décidé de soutenir les exploités de Baume-Marpent. On s'attend donc à un conflit sérieux et à un effort héroïque.

Une vigoureuse campagne va être entamée par la Fédération des coopératives en vue de l'organisation coopérative. Des congrès régionaux sont dès maintenant convoqués à Charleroi, Frameries, Thuin, Huy, Dinant, Libramont, Liège, Auvelais, Verviers et Gand. Il s'agit spécialement de créer des magasins régionaux et d'affermir les fédérations régionales.

De nombreuses fraudes et erreurs ont été révélées dans les bureaux électoraux de l'arrondissement de Bruxelles ; et il est sérieusement question de contester la validité, sinon de l'élection même, au moins de certains mandats.

Léon MEYSMANS
Député de Bruxelles.

Que d'eau ! Que d'eau !

Quelle dèche, mon empereur !
Le ciel n'a plus un rotin d'or.
Et le pauvre en a mal au cœur,
Pleurant toujors, crachant encor.

Le moindre rayon de soleil
Certes ferait mieux notre affaire.
Les petits pois, mis en éveil,
Poussent d'un cran pas ordinaire...

Ciel, prolonger la fantaisie
Que tu t'offres en ce moment,
C'est menacer d'hydropisie
Notre ville, tout simplement.

A peine si ça fait plaisir
Aux baleines des parapluies,
Qui doivent aimer se sentir
Dans l'onde où les reçut la Vie !...

L'ami Médard, l'autre dimanche,
A fait sa profession de foi.
Nous avons de l'eau... sur la planche :
Les pépins vont faire la loi !

Or' je vais sur mon seuil, lorgner
— Pour chasser mon humeur morose —
Des madames qui vont passer
Les dessous bleus, les dessous roses.

Car c'est ta seule excuse, — ô Temps !
De canards. Temps avarié :
Retrousser d'un geste éloquent
Les Eves aux mollets cambrés !

TIB-TOB.

Çà et Là

LA LUMIERE DU PAPIER.

On sait qu'un grand nombre de substances ont la propriété d'emmagasiner la lumière et de la dégager ensuite dans l'obscurité ; c'est le phénomène de la phosphorescence.

Cette phosphorescence est plus ou moins vive, suivant que les corps absorbent plus ou moins de lumière. Elle est même quelquefois si faible que notre œil ne la perçoit pas ; elle n'en exerce pas moins son action sur des substances chimiques plus sensibles que notre rétine aux rayons lumineux.

C'est, paraît-il, le cas du papier, dont on ignorait jusqu'à présent les propriétés phosphorescentes. Un chimiste anglais, M. Martin Duncan, a constaté que certains papiers, particulièrement ceux fabriqués avec de la pâte de bois, comme les papiers de journaux, sont suffisamment phosphorescents pour impressionner les plaques photographiques.

Ayant mis en contact, dans l'obscurité, pendant vingt-quatre heures, avec des plaques au bromure d'argent, des morceaux de journaux préalablement exposés aux rayons du soleil, il obtenu, par développement de ces plaques, des images plus ou moins intenses.

Ces expériences donnent des indications très intéressantes au sujet des précautions à prendre pour l'emballage des plaques et papiers sensibles, ainsi que pour la conservation des épreuves photographiques.

NOS DÉPÊCHES

(Par Services Téléphoniques Spéciaux)

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

AVANT LA SÉANCE

Paris, 16 juin. — L'ordre du jour de cet après-midi ne comporte que des vérifications de pouvoir, mais on annonce qu'au début de la séance, il sera déposé diverses propositions ou demandes d'interpellations, ce qui nécessitera forcément un débat, ne serait-ce que pour fixer le jour où ces propositions ou interpellations viendront en discussion.

C'est ainsi que M. Ernest Roche aurait, dit-on, l'intention de saisir la Chambre d'une proposition de séparation des Eglises et de l'Etat.

Le quatrième bureau vient de conclure à la validation de Fournier, député du Gard. M. Puech a été chargé du rapport.

LE GROUPE SOCIALISTE PARLEMENTAIRE

On communique le procès-verbal suivant :

« Le groupe socialiste parlementaire s'est réuni à 1 heure 1/2, sous la présidence de M. Calvinhac.

» M. Calvinhac, délégué du groupe à la réunion des groupes de gauche, fait connaître les décisions qui ont été prises au sujet du règlement de la Chambre et sur les délégations aux commissions données par la Chambre.

» Le groupe a désigné comme délégués à la commission de la caisse des retraites M. Carpentier, et à la commission supérieure du travail M. Krauss.

» La séance a été renvoyée à demain pour la constitution définitive du groupe ».

La Séance

La séance s'ouvre à deux heures quinze, sous la présidence de M. Léon BOURGEOIS, qui prononce l'éloge funèbre de M. Dorian, mort subitement, ainsi que nous l'avons annoncé.

Le cas de M. Marchand

M. BOURGEOIS lit une communication de M. Marchand, candidat à Jonzac, demandant à siéger à la Chambre jusqu'à ce qu'elle ait statué sur les opérations électorales.

Le bureau saisi de cette lettre, avait chargé PASCHAL GROUSSET d'exposer à la Chambre l'opinion du bureau.

Une petite majorité de la Chambre se prononce pour la discussion immédiate.

BOURRAT combat la motion et demande que la discussion soit inscrite à l'ordre du jour avant d'être ouverte devant la Chambre.

PASCHAL GROUSSET combat l'ajournement.

La motion BOURRAT *est adoptée par 288 voix contre 210.*

LES VALIDATIONS D'ELECTIONS

On valide les élections du docteur Rouby à Tulle, de M. Chaudoux, à Château-Chinon, de M. Couyba, à Gray, de M. Jeanneney à Vesoul.

La Chambre valide également l'élection de M. Gerville-Réache à la Guadeloupe, de Bouveri, à Chalon-sur-Saône ; de M. Lepez, à Valenciennes ; de M. Mill, dans le Pas-de-Calais ; de M. Thierry, Cazes, dans le Gers.

A propos de l'élection de M. Denécheau à Vervins, M. LAURENT BARGERE demande l'ajournement pour donner au 1er bureau le temps d'examiner certaines protestations.

M. MORLOT se prononce pour la validation.

Elle est prononcée.

L'élection de M. de Ramel

M. GERVAIZE vient lire un rapport concluant à la validation de M. de Ramel à Nîmes.

DEVEZE combat ses conclusions.

L'orateur socialiste dit que cette élection est entachée de nombreux faits de pression cléricale et de pression patronale. M. de Ramel a été le candidat officiel du haut personnel des mines de la Grand-Combe. Cette pression est surtout manifeste dans trois grandes communes de la région.

DEVEZE conclut en demandant une enquête.

M. GERVAIZE, rapporteur, maintient qu'aucune irrégularité n'a été commise. Les agents du concurrent de M. de Ramel ont été admis partout à surveiller le scrutin.

S'il y a eu des renvois après l'élection, ces renvois ont été faits par un entrepreneur dont les travaux étaient achevés et non par la Compagnie (Bruit à gauche).

POULAIN interrompt.

M. DE DION riposte et échange quelques mots très vifs avec M. Berteaux.

M. GERVAIZE termine en faisant observer que M. de Ramel a obtenu 700 voix de majorité.

M. DE RAMEL monte à la tribune pour défendre son élection.

L'orateur dit qu'il est élu depuis quatre ans avec la même majorité et qu'il est si peu le candidat de la Compagnie qu'il avait en 1898 un des directeurs comme concurrent.

Il reproche aux municipalités socialistes qui ont alimenté le dossier de M. Devèze d'avoir elles-mêmes commis de pires actes de pression et d'intimidation (T. B. au centre et à droite. — Bruit à l'extrême-gauche).

La demande d'enquête EST REPOUSSEE PAR

FEUILLETON DU 18 JUIN. — N° 30

LES CRIMES DE LILLE

L'Affaire du Bois de Boulogne

ROMAN INÉDIT PAR HENRI PLANDÈS

PREMIERE PARTIE

LES SECRETS DU BOIS

VII

La tournée des deux associés

Narcisse rejoignit son ami le bossu qui l'attendait à l'estaminet de la rue au Péterinck. En route il avait palpé avec satisfaction les quarante-cinq francs que lui avait remis Clémentine.

En apercevant son copain, Carlos manifesta une vive satisfaction. Les trois canettes n'étaient pas payées, et il envisageait avec peine l'obligation de les régler, lui-même.

Tout en répartissant équitablement entre les deux verres un fond de bière qui restait dans le pot d'étain, « La Légion » demanda :

— Sais-tu qui aurait le signalement d'un nommé Justin Devos ?

— Pas besoin de chercher. Adresse-toi à bibi : comme au bataillon, avec la matricule et le numéro de tirage !

— Vraiment ! Et qu'est-ce que c'est pour un homme ?

— Ah ! ça, l'ancien, il faudrait un bout de temps pour te l'expliquer. Mais, ce qui est sûr, c'est qu'il n'est pas fait pour s'entendre avec toi, ni moi, l'artiste en question.

Le bossu mettait une fierté évidente à étaler devant son camarade la supériorité de ses informations. Il fut un soir dépité d'entendre Narcisse lui répondre :

— Je le sais bien, non de delà ! Si c'était un « zig », ce ne serait pas la peine. J'les connais tous. Demande un peu, pour voir, des nouvelles de « La Légion ». Parfait ! qu'on te répondra. Il n'y a pas beaucoup d'estaminets, où je ne puisse prendre une pinte à crédit. J'suis répandu, moi !

— Mais en attendant, tu ne connais pas Justin.

— Vas pas si vite. D'abord, je sais qu'il est l'amant de la douce et tendre Thérèse...

— Tiens, tiens, observa Carlos intrigué, qui croyait être un des seuls à connaître la liaison du jeune ouvrier mécanicien avec Thérèse. Tu sais cela, toi.

— Ça te la coupe, hein, vieille branche, de me trouver si savant. Et si je te disais autre chose.

— On ne risque rien à s'instruire. Babille !

— A savoir que ce bel amour a porté ses fruits et que ma chère petite cousine est enceinte. Qu'en penses-tu, bosco de mon cœur ?

— En v'là une nouvelle ?

— Une nouvelle vraie en tout cas. Et une autre c'est que cette sainte nitouche de Thérèse a tout l'air de s'entendre au mieux avec le Léonard de tantôt. Je viens de les voir, comme je te vois, assis quasiment sur les genoux l'un de l'autre, et il lui faisait promettre de ne pas se faire accompagner par d'autre que par lui, et elle lui donnait, j'en jurerais, des rendez-vous.

— Aïe ! Aïe ! insinua Carlos. Sais-tu, Narcisse, qu'il y aurait quelque chose à faire avec tout ça.

— J'y pense comme toi. Mais, voilà ; je ne suis pas en train aujourd'hui.

— Ce Justin me pue au nez, fit le bossu la voix mauvaise. Je lui en veux une bonne, et, si tu veux l'embêter, je marche.

— Ne te gêne pas, frangin ; prends le galop tout de suite. S'il faut du renfort, je serais là et pas tout seul.

L'idée mauvaise germait et se précisait dans la cervelle du marchand de journaux. Le matin, il avait su par Célina les propos peu bienveillants tenus par Justin, au sujet de ses relations avec sa sœur, et il brûlait d'envie de s'en venger.

Il invita Narcisse à sortir.

— Nous serons mieux pour causer ailleurs qu'ici. Si tu veux, on ira faire un tour sur l'Esplanade ; et, si l'on tombe d'accord, on prendra quelque chose à la *Botte de Paille*, je t'offre la tournée, dit Carlos.

Par la rue Doudin et la rue de la Barre, les deux comploteurs gagnèrent le pont de la Citadelle, et en face du bassin aux poissons rouges, s'allongèrent confortablement sur un banc.

Une fraîcheur régnait sous les branches très basses des arbres. De la petite cascade de rocaille, l'eau s'égouttait claire, en un ruisselet murmurant. Aux rayons du soleil, les cyprins faisaient miroiter leurs écailles dorées.

Un moment, Carlos resta silencieux ; puis, comme s'il prenait une résolution grave qui lui coûtait un effort, il s'enquit, d'un air mystérieux.

— Je vais savoir, Narcisse, si tu es un véritable ami... si tu as de la confiance en moi... Tu es de la bande ? hein. Ne dis pas non, pour voir.

— Quelle bande ? grogna le « pilé », extrêmement mécontent de la tournure que prenait la conversation. Qu'est-ce que tu chantes-là ?

— Qu'importe le nom ? la bande du Bois de Boulogne... pardine ! tu me comprends. Appelle-la comme tu voudras.

— Assez causé là dessus. C'est pas tes affaires.

— Plus que tu ne crois, peut-être.

— Alors, tu travailles pour la Sûreté, maintenant, espèce d'astèque. Prends garde, ça pourrait te coûter plus cher que tu n'es gros.

— Moi, aller « racuser ». Ah ! non, par exemple, je ne suis pas une « bourrique ». Seulement, je voulais savoir si tu en étais ; et puisque tu te fâches, c'est que j'avais deviné juste.

J'ai donc frappé à la porte où je voulais, et je puis te vider le fond de mon sac.

— Je t'écoute, et c'est encore beau de ma part. Mais je te préviens : pas de bêtises ou gare à toi. Surveille ta langue.

Le petit square était désert ; dans l'eau du bassin, les poissons évoluaient, nageant, rapides et voraces, vers les boulettes de pain qu'un enfant leur jetait, à l'autre bout du jardin.

On pouvait causer sans crainte d'être entendu.

— Nous autres, marchands de journaux, reprit le bossu, tu sais que nous avons occasion de voir bien des gens. Nous entrons, en portant notre marchandise, là où d'autres trouvent porte de bois ; nous entendons beaucoup de choses, et nous en retenons parfois.

— Surtout quand on a des yeux et des oreilles comme toi.

— Mince de compliment. Bref, il y a des petits secrets que je connais, des petites commissions que je peux faire.

— Pour quoi ?

— Pour ceux qui me plaisent. A profit de ceux-là, je pourrais servir... comment dit-on déjà... d'indicateur, si tu veux.

— Et tu as quelque chose en vue, je suis sûr.

— Parfaitement. Il y a là-dedans, fit-il en tapant sur sa bosse, de quoi donner un rude coup d'épaule aux opérations de la bande ; et peut-être, en cherchant bien, y trouverait-on aussi le moyen de mettre Thérèse à la disposition de ce cher ami.

— Par exemple, cela tu vas me le raconter tout de suite, dit Narcisse en saisissant brutalement le bras de Carlos.

— Pardon, *cela* est mon affaire, riposta froidement le marchand de journaux, et tu ne le sauras pas en m'écrasant le poignet. Je peux seulement te garantir que vous ne serez pas volés en vous servant du petit Carlos.

— Nous ne risquons rien en essayant, dans tous les cas.

— C'est ce que j'allais te dire. Mais je ne veux rien faire pour rien, t'entends bien. Je suis fatigué de turbiner pour les autres.

Pour toi personnellement, je marcherai à l'œil, c'est convenu, et les tuyaux sur Thérèse, tu ne les payeras pas, cela va de soi ; mais les autres, bon Dieu ! faut qu'ils casquent, ou j'ai les pieds nickelés.

— Tu auras la moitié de ma part, insinua « La Légion ».

— Pas de ça, Lisette ! je peux bien avoir une part entière, comme un autre. Faudrait pas prétexter que je suis petit. Traitez-moi de même qu'un des vôtres.

Embarrassé, le « pilé » hésitait à répondre. Il savait Carlos fouineur, rusé, remuant. Sûrement, c'était une bonne recrue, mais pouvait-on se fier à lui ? Ne jouait-il pas un double rôle ?

Enfin, il se décida. On en avait accueilli de plus suspects dans la bande. On en serait quitte pour ne pas se compromettre avec lui, avant de l'avoir éprouvé... Et ce fut de l'accent le plus chaleureux qu'il répondit :

— Je t'embauche. Ce soir, à la réunion, tu seras présenté.

— Minute, répliqua le bossu. Moi, tu sais, les associations, les réunions, les commissions et autres machines du même genre, ça ne me botte pas. Je ne m'y sens pas à mon aise, étant affligé comme je suis.

Aussi, je ne veux pas entrer dans votre confrérie. Je serai des vôtres, mais en secret, et, dans la coulisse, je vous rendrai plus de services... Ça biche ?

— Ecoute, Carlos, fit Narcisse avec effusion. Je ne devrais pas faire ce que je fais : c'est contre nos règlements. Mais, tu es un frère, et tu me gantes, avec tes goûts d'indépendance.

Tout à l'heure, quand tous ces idiots étaient sur moi à ricaner et à crier : Ha ! Hue !... Ha ! Hue !... tas de paltoquets, il n'y a que toi qui a été gentil pour moi... Tu m'as pris par le bras ; tu as ramassé ma casquette et ma veste... Je ne suis pas un ingrat.

Je te reçois dans notre bande — la bande des Youp-Riquette ; rappelle-toi ce nom-là ; c'est aussi notre cri de ralliement.

Si tu l'entends, ou si tu cours un danger, en le poussant, tu trouveras ou tu donneras du secours... Tu le connais.

A l'oreille, Narcisse lui modula l'appel guttural.

— J'ai déjà entendu ça, fit le bossu.

— Bon, te v'là instruit à présent... A titre exceptionnel, je te dispense des réunions. Tu seras un simple affilié... il y en a d'autres, d'ailleurs.

— Je m'en doutais bien, insinua le bossu.

— Mais nous deux, pour l'affaire de Thérèse, nous sommes associés... complètement n'est-ce pas.

— Tope-là, répondit Carlos. Viens-nous-en. Je régale.

(A suivre.)